



recours possible contre huissiers de justice

Par **ninisse**, le **12/11/2009** à **14:10**

nous sommes 5 a la maison et en train de preparer un dossier de surendettement...un huissier vient de bloquer 800 euros sur le compte bancaire de mon mari(seul a avoir des ressources)il refuse de le debloquer a moins d un versement de 600 euros que nous ne pouvons pas faire bien que je lui ai proposer 50 euros par mois.en a t il le droit?a t il le droit de refuser tant que je lui propose le maximum dont je dispose?y a t il une somme minimum?

Par **miyako**, le **21/02/2010** à **16:03**

Bonjour,
L'huissier est dans son droit ,c'est sans doute votre créancier qui refuse tout délais.
amicalement vôtre
suji Kenzo